



20, rue du Comte de Flandre
20, Graaf van Vlaanderenstraat
Bruxelles - 1080 - Brussel
Tél: 02/412.37.51
E-mail :
molenbeek@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be
Service/Dienst : SECRETARIAT
Réf/Ref : JLM - 8464
Annexes/Bijlagen : /

Madame Khadija Tamditi
Conseillère communale
rue Fernand Brunfaut 33
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 20 juin 2016.

Objet: votre question écrite du 3 mars 2016 relative à la participation citoyenne.

Madame la Conseillère communale,

Le mode de fonctionnement des différents conseils consultatifs n'est pas identique. Pour le Conseil Consultatif Communal des Aînés, les procès-verbaux des réunions peuvent être demandés par courriel à l'adresse suivante: seniorssenoren@molenbeek.irisnet.be Le Conseil Consultatif des Aînés a une influence sur les politiques mises en œuvre. Le service de l'Action sociale vous fera parvenir l'exemple d'une décision politique prise par le collège impulsée par le Conseil Consultatif Communal des Aînés.

Concernant le Conseil Communal des Enfants, il est formé de Madame la Bourgmestre et de 22 « conseillers communaux ». Les conseillers sont élus par leurs pairs au sein des écoles francophones du Pouvoir Organisateur (1 élève de 5^{ème} et 1 élève de 6^{ème}). Ils sont élus pour 2 ans. Ils commencent leur mandat en 5^{ème} année primaire. Le nombre de conseils varie suivant les projets ou l'actualité. Il y en a au moins 3 dans une année scolaire. Les Procès-verbaux sont disponibles sur simple demande à la Cellule pédagogique (celpedagogique.1080@molenbeek.irisnet.be). Le Conseil Communal des Enfants développe des projets concernant le mieux-être dans et aux abords de l'école (ex : « A la récré, je me recrée »), des actions de solidarité (ex : participation à l'opération Arc-En-Ciel), des actions intergénérationnelles, des actions citoyennes (ex : « les Tambours pour la Paix »), financement de l'aménagement des cours de récréation, ...).

Enfin, le Conseil des Jeunes est élu sur base d'une élection au suffrage universel. Chaque molenbeekois qui a entre 12 et 25 ans reçoit une invitation à venir voter dans un des bureaux de vote disséminé à différents endroits stratégiques de la commune. Après dépouillement, les jeunes sont élus pour une durée d'un an renouvelable par la voie des urnes. Quant à la fréquence des réunions, le CDJ se réunit à hauteur d'une réunion obligatoire par mois. Mais d'autres réunions sont organisées en sous-comité. Chaque PV de réunion est disponible au Service Jeunesse. A chaque fois qu'une rencontre avec le Collège a été organisée, les Echevins étaient présents en nombre. L'année dernière le Conseil des Jeunes a émis un avis négatif sur la question du rabaissement de l'âge d'application des Sanctions Administratives Communales et cet avis a été suivi par le Collège.

Veillez agréer, Madame la Conseillère communale, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire communal,

A handwritten signature in purple ink, consisting of a large, sweeping loop at the top and a few smaller strokes below it.

Jacques DE WINNE.

La Bourgmestre,

A handwritten signature in black ink, featuring several overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.

Françoise SCHEPMANS.

Question écrite relative à la participation citoyenne

La commune a mis en place différents conseils consultatifs (conseil communal des enfants, conseil des jeunes, conseil consultatif des aînés).

Il me semble nécessaire d'accroître la participation citoyenne à la vie politique locale.

Mes questions :

Est-ce que tous ces conseils ont le même mode de fonctionnement (choix des membres présents, durée des mandats, fréquences des réunions) ?

Est-il possible de consulter les pvs des réunions si on le souhaite?

Est-ce que ces conseils influent sur les politiques mises en œuvre ?

Vous avez présenté ce soir la note d'orientation politique, serait-il possible de me communiquer pour chaque conseil précité une décision politique prise par le collège impulsée par ces organes de concertations ou pour lesquelles ils ont été consultés?

Merci pour vos réponses,

Khadija TAMDITI

Conseillère communale ECOLO-GROEN

